

VIE DE L'ÉLÈVE

Consignes - Accueil des élèves au collège - Covid19

Arrivée des élèves (la journée de cours commence à 8h00 et termine à 16h35 pour tous)

- **Port du masque obligatoire dès la montée dans le bus** (fourni par la famille)
- Lavage des mains (en utilisant les coudes pour appuyer sur le bouton poussoir) et utiliser le papier jetable pour s'essuyer ou bien utiliser une solution hydro alcoolique.
- Au retentissement de la sonnerie bien se ranger dans la cour et suivre le professeur.
- Toutes les portes seront ouvertes pas besoin de les toucher.
- Les changements de salle de cours se feront dans le calme et le respect des gestes barrières.

Circulation des élèves dans l'établissement

- **Port du masque obligatoire.**
- Suivre les sens de circulation défini et la signalétique en place : marche à droite.
- Les sorties et les entrées s'effectuent salle après salle en prenant le temps (éviter les bousculades).
- Circulation élaborée afin de respecter les règles d'évacuation.
- Pas de regroupement dans la cours de récréation ni dans les couloirs ni aux abords de l'établissement.

Les récréations

- **Port du masque obligatoire.**
- Les sorties s'effectuent salle par salle en prenant le temps.
- **L'espace de récréation sera délimité par des zones dédiées aux 6^e, 5^e, 4^e et 3^e.**
- L'accès aux bancs et espaces collectifs extérieurs (cour de récréation) est autorisé.
- Sont proscrits : les jeux de contact, jeux de ballon et de balles, les échanges d'objets.
- L'accès aux casiers est autorisé (pas de bousculades).
- Pas d'accès aux couloirs, hall (sauf pour se rendre aux toilettes et aux casiers).
- L'accès aux toilettes sera surveillé en permanence (de l'extérieur) par un personnel afin de vérifier le lavage des mains.
- Retour en classe après lavage des mains (utiliser le papier jetable pour s'essuyer) ou bien utiliser une solution hydro alcoolique.
- L'entrée en cours s'effectue salle par salle en prenant le temps.

Salles de classe

- **Port du masque obligatoire.**
- Distance d'un mètre entre chaque élève lorsque cela est possible.
- Chaque salle sera aérée avant l'arrivée des élèves (15min), à la fin de chaque heure de cours (10min), pendant les récréations ainsi que la pause méridienne (15min), puis à la fin de la journée (15min).
- **Ranger ses affaires dans les sacs avant de quitter la salle afin de faciliter le nettoyage si besoin.**
- Ne pas fermer les portes pas de contact avec les poignées.

Salle d'éducation musicale

- L'espace classe est organisé pour assurer la plus grande distanciation physique possible car il n'y a pas de tables.
- Le port du masque est obligatoire pour le professeur et les élèves. Concernant les pratiques vocales, que ce soit en éducation musicale ou en chorale, cette disposition

s'impose. La qualité du timbre, la justesse, l'expression seront travaillées sans rechercher la puissance vocale.

- L'aération de la salle sera assurée fréquemment par l'enseignant.
- L'enseignement facultatif de chant choral est mis en œuvre dans les mêmes conditions sanitaires que l'enseignement de l'éducation musicale (disposition, masque, distanciation, nettoyage, etc.).
- Rappelons que cet enseignement facultatif contribue à la validation du DNB pour les élèves qui y participent.

Vestiaires et cours d'EPS

- Pas d'accès aux vestiaires.
- Les élèves arrivent avec leur tenue de sport (prévoir un tee-shirt de rechange). Les élèves iront se changer sur les indications du professeur d'EPS tout en respectant les gestes barrières.
- Pas d'échanges de vêtements entre élèves.
- Lavage des mains avant et après la séance.
- Le port du masque n'est pas possible lors de la pratique physique. Il est alors important de faire respecter par les élèves la distanciation physique d'au moins deux mètres en cas d'activités sportives, sauf lorsque la nature de la pratique ne le permet pas.
- S'il est recommandé de privilégier les activités extérieures, l'activité physique est naturellement possible en gymnase.
- S'agissant des activités aquatiques, elles sont possibles et organisées dans le respect de la réglementation applicable et des règlements de chaque piscine.
- L'utilisation de matériel sportif partagé par les élèves d'une même classe ou groupe de classe (raquettes, volants, ballons etc.) est possible. Toutefois, le matériel commun devra être régulièrement et fréquemment désinfecté.
- Les activités de l'association sportive reprennent dans les mêmes conditions.

CDI, Activités culturelles

- **Port du masque obligatoire.**
- Se laver les mains ou bien utiliser du gel hydro alcoolique avant de toucher un livre, un manuel, un objet...
- La mise à disposition d'objets partagés au sein d'une même classe ou d'un même groupe constitué (livres, journaux, dépliants réutilisables, etc.) est permise.
- Se laver les mains ou bien utiliser du gel hydro alcoolique après avoir touché un livre, un manuel, un objet...

Vie scolaire, Infirmerie, AS, PSY EN

- L'accès au bureau de la vie scolaire sera limité, les élèves seront reçus par les AED et seront orientés vers le bureau de la CPE, de l'infirmière, de la Psy EN, de l'assistante sociale, de l'administration selon les besoins. Ce sont les personnels qui viennent chercher les élèves dehors.

Matériel demandé

- **Se munir de 2 masques minimum par jour.**
- **Se munir de 2 sacs plastiques (type congélation) pour ranger les masques utilisés**
- **Se munir d'une gourde ou bien d'une bouteille d'eau.**
- **Se munir d'un petit flacon de gel hydro alcoolique en plastique** (même s'il y en aura en plusieurs points au sein du collège).
- **Se munir de mouchoirs jetables**
- **Venir avec son matériel habituel** (trousse, feuilles, cahiers et livres, crayons de couleurs, marqueur effaçable, ...).

→ **Aucun matériel ne sera prêté ou bien fourni.**

Restauration

- **L'entrée et la sortie (self) sont dissociées.**
- **Le pain sera servi à chaque élève.**
- **Les couverts seront donnés à chaque élève.**
- **Dressage de l'entrée, du plat et du dessert à l'assiette.**
- Respect des gestes barrières à chaque étape (file d'attente, passage ligne du self, table et retour plateau).
- **Masque obligatoire jusqu'à sa place : (changement de masque après le repas avant de sortir de la cantine et on place l'ancien masque dans un sac plastique).**
- L'attente dans la file sera limitée.
- Lavage des mains avant et après le repas.
- Après chaque passage d'élève, les tables seront désinfectées et la salle du réfectoire aérée.
- Se nettoyer les mains avant et après l'utilisation des fontaines à eau.
- **Pas d'utilisation du micro-ondes (sauf cas très précis PAI).**

En cas de manquement au respect des mesures barrières (rappelées en annexe), et dans le but de protéger la communauté, une mesure conservatoire d'interdiction d'accès à l'établissement préalable à une sanction disciplinaire à l'encontre de l'élève pourra être prise par le chef d'établissement à effet immédiat. Les parents seront alors informés et seront invités à venir chercher leur enfant dans les meilleurs délais. Le principe du contradictoire sera maintenu.

Nous invitons les parents à bien expliquer à leurs enfants l'importance de ces mesures pour qu'elles soient prises avec le plus grand sérieux.

Chaque élève se doit de respecter le règlement intérieur